



centre régional
auvergne-rhône-alpes
de l'information
géographique

Assemblée Générale - Séance en date du 25 mars 2025 Procès-verbal de réunion

Convoquée le 24 janvier 2025, l'Assemblée Générale s'est réunie le 25 mars 2025 à 10h00 en visioconférence. Elle s'est terminée à 11h30.

Présidente de séance : Aline MOUSEGHIAN, Conseillère régionale - Région Auvergne-Rhône-Alpes

Secrétaire de séance : Frédéric DENEUX, Directeur du CRAIG

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres du GIP : (Voix délibérative)

1. Aline MOUSEGHIAN, Conseillère régionale - Région Auvergne-Rhône-Alpes
2. Denis LINGLIN, Conseiller communautaire de l'Agglomération du Pays de Gex
3. Dominique DESFORGES-DESAMIN, Conseiller communautaire de l'Agglomération de Moulins Communauté
4. Jean-Pierre MAURY, Conseiller communautaire de l'Agglomération Montluçon Communauté
5. Pierre BONNET, Conseiller communautaire de l'Agglomération Vichy Communauté
6. Valérie CABECAS, Vice-Présidente du conseil départemental du Cantal
7. Nathalie GARDES, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Bassin Aurillac
8. Aurélie VERNAY, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Isère
9. Rémi BARBE, Conseiller départemental de la Haute-Loire
10. Brigitte BENAT, Conseillère communautaire Agglomération du Puy-en-Velay
11. Hervé DAVAL, Conseiller communautaire de Roannais Agglomération
12. Michel SAUVADE, Vice-Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme
13. Didier MICHEL, Conseiller communautaire de l'Agglomération Riom Limagne et Volcan
14. Marie FERNANDEZ, Conseillère départementale de la Drôme
15. Stéphane CANALIS, Directeur régional de l'Institut national de l'information géographique et forestière

Étaient excusés et ayant donné pouvoir pour la séance :

16. Charles de la VERPILIERE, Conseiller départemental de l'Ain
17. Fabrice LARUE, Vice-Président de l'Agglomération de Valence-Romans
18. Marc CHASSAUBENE, Vice-Président de Saint-Etienne Métropole
19. Séverine REYNAUD, Vice-Présidente du Département de la Loire
20. Quentin PÂQUET, Conseiller communautaire délégué de Loire Forez Agglomération

Étaient absents :

21. Christian CHITO, Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier
22. Jean-Louis SOUBEYROUX, Conseiller communautaire délégué de l'Agglomération du Pays Voironnais
23. Christine SADIN, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
24. David COSTON, Vice-Président de l'Agglomération Agglo Pays d'Issoire
25. Michaël MAIRE, Conseiller métropolitain de la Métropole de Lyon
26. Jean-Yves PORTA, Conseiller métropolitain délégué de la Métropole de Grenoble
27. Thierry KOVACS, Président de Vienne Condrieu Agglomération
28. Pierre MAISONNAT, Conseiller communautaire délégué d'Arche Agglomération
29. Blandine GALLIOT, Conseillère déléguée de Clermont - Auvergne - Métropole
30. Max TOURVIEILLE, Conseiller départemental de l'Ardèche

Autres : (Voix consultative)

- Magali LEROY, Agent comptable du CRAIG
- Frédéric DENEUX, Directeur du CRAIG



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

Ordre du jour prévisionnel

- 1. Accueil des participants - Tour de table**
- 2. Présentation du bilan d'activité 2024**
- 3. Approbation du compte financier 2024**
- 4. Proposition de DM BP 2025**
- 5. Convention de groupement pour la mise à jour du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)**
Partenariat établi avec le GIP Recla (Région Centre Val de Loire), le Département de l'Yonne et l'Association OPENIG (Région Occitanie)
- 6. Convention de partenariat Alpes Isère Habitat – pour l'acquisition d'orthophotographie de 3 cm sur l'Isère** *(terrains/bâtiments propriétés d'Alpes Isère Habitat)*
- 7. Avenant convention PCRS Loire (entrée de GRDF)**
- 8. Convention GeOrchestra**

1 Répartition des droits statutaires

Depuis la dernière Assemblée Générale, la répartition des droits statutaires reste inchangée.

Membres	Droits statutaires
Région Auvergne - Rhône - Alpes*	35,0%
Droits statutaires découlant de financement	
Dépt. 01	2,5%
Dépt. 03	2,5%
Dépt. 07	2,5%
Dépt. 15	2,5%
Dépt; 26	2,5%
Dépt. 38	2,5%
Dépt. 42	2,5%
Dépt. 43	2,5%
Dépt. 63	2,5%
Montluçon Communauté	1,5%
Moulins Communauté	1,6%
Vichy Communauté	2,1%
Clermont Auvergne Métropole	2,5%
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac	1,3%
Communauté d'Agglomération du Puy en Velay	2,0%
Agglomération Riom Limagne Volcans	1,7%
Agglomération du Pays d'Issoire	1,4%
Agglomération de Valence Romans	2,5%
Saint-Etienne Métropole	2,5%
Grenoble Alpes Métropole	2,5%
Vienne Condrieu Agglomération	2,2%
Agglomération du Pays Voironnais	2,3%
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère	2,5%
Pays de Gex Agglo	2,3%
Loire Forez Agglomération	2,5%
Roannais Agglomération	2,5%
Métropole de Lyon	2,5%
Arche Agglomération	1,4%
IGN	2,7%
TOTAL Membres (hors Région)	65,0%
TOTAL Général	100,0%

2 Principaux chantiers 2025 Présentation du bilan d'activité 2024

Plus d'un million d'euros ont été mobilisé pour les projets.

- Cartographie des îlots de chaleur urbains (ICU)

Afin d'évaluer concrètement les bénéfices d'une thermographie estivale, une expérimentation a été réalisée sur Clermont-Ferrand durant l'été 2024.

A la suite des comités techniques du CRAIG du 27 septembre 2024 et du 11 mars 2025, quatre collectivités ont fait part de leur intérêt à disposer de ces données, à savoir :

- Saint-Etienne Métropole (Tâche urbaine)
- Clermont-Auvergne-Métropole (Secteur de Cournon d'Auvergne)
- Valence Romans Agglo (Secteur de Romans)
- Département de la Loire (linéaire de la Loire du barrage de Grangent à Feurs)

Les acquisitions pourraient être réalisées dès cette année si les conditions météorologiques sont favorables.

- **Modélisation 3 des bâtiments**

En 2024, le CRAIG a modélisé en 3D plus de 100 000 bâtiments.

Afin d'avoir une meilleure connaissance des zones d'activités à l'échelle régionale, le CRAIG a lancé notamment une première vague de modélisation des bâtiments situés en ZA sur les territoires suivants :

- Roannais Agglomération (42)
- Clermont-Auvergne-Métropole (63)
- Riom Limagne Volcans (63)
- Vichy Communauté (03)
- Loire Forez Agglomération (42)
- Valence Romans Agglomération (26)
- Agglomération du Puy en Velay (43)
- Montluçon Communauté (03)
- Agglomération du Pays de Gex (01)
- CC Entre Bièvre et Rhône (38)
- CC du Grésivaudan (38)
- CA du Pays Voironnais (38)
- CC des Balcons du Dauphiné (38)

L'année 2024 a également permis de modéliser les communes suivantes :

- Clermont-Ferrand (63)
- Châtel-Guyon (63)
- Riom (63)
- Vichy (site Unesco) (03)
- Sélection de bâtiments du 4 EPCI (38)

- **Evaluation du potentiel solaire en Isère**

Le CRAIG et le Département de l'Isère ont initié une démarche visant à évaluer le potentiel solaire du patrimoine bâti en Isère, avec un focus sur la production électrique photovoltaïque en toiture.

Une première phase (2024) a porté sur 4 EPCI pilotes comprenant la CC Entre Bièvre et Rhône, la CC du Grésivaudan et la CA du Pays Voironnais et la CC des Balcons du Dauphiné. Une seconde phase (2025) portera sur les autres EPCI isérois (à l'exception de Grenoble Alpes Métropole).

- **Production de données de haute précision sur la Métropole de Lyon**

En 2023, le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) et la Métropole de Lyon ont uni leurs efforts et mutualisé leurs ressources afin d'acquérir des données géospatiales de haute précision couvrant l'ensemble du territoire métropolitain.

Après plusieurs mois d'affinements et de vérifications, l'ensemble des données produites a pu être finalisé début 2025.

- **Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)**

De nouveaux territoires ont été acquis en 2024, notamment sur le territoire des départements de la Drôme et de l'Ardèche. Le CRAIG prévoit une couverture complète de ces deux départements fin 2026,

début 2027. Par ailleurs, sur les territoires déjà couverts, une mise à jour a été effectuée. Celle-ci repose sur les travaux recensés par les partenaires du CRAIG, notamment sur la voirie, permettant d'assurer l'actualisation et la fiabilité des informations.

Une actualisation des territoires suivants a notamment été réalisée :

- CA Porte de l'Isère (38)
- Vichy (03)
- Roanne (42)
- Aurillac (15)
- Vienne (38)
- Romans (26)

En 2024, une convention de groupement de commande a été également signée entre le CRAIG et le GIP Ressources Numériques Publiques en Centre-Val de Loire (GIP Recia) visant à mutualiser leurs ressources pour la production du PCRS sur plusieurs départements des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire.

L'année 2024 a également permis de réaliser les actions suivantes en termes d'animation et de formation :

- Formation SIG de 80 stagiaires
- Accompagnement sur l'adressage (Allier, GAM)
- Matinée technique sur la cartographie des réseaux enterrés
- Webinaire sur STAR-DT et cartographie des réseaux enterrés
- Biennale de l'Information Géographique

Pour en savoir plus : Consultez le [rapport d'activité 2024](#)

3. Approbation du compte financier 2024

Cf. COMPTE FINANCIER 2024 DU GIP CRAIG ANNEXE COMPTABLE en annexe.

Cf. Tableau 1 : CRAIG Compte Financier 2024 -budget Exécuté - Présentation des emplois en annexe

Cf. Tableau 2 : GIP CRAIG Compte Financier 2024 - Compte de résultat et état de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés en annexe.

Décision proposée

Valider le compte financier 2024 et le tableau des emplois 2024 tel que présenté dans le présent rapport et ses annexes

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale

4. Proposition de DM BP 2025

En fonctionnement :

Un **montant de 40k€ supplémentaires est inscrit au budget pour le développement de deux services :**

- **Outil de conversion StaR-DT**

Développer une application web qui effectue la conversion de données du format GML au standard Star-dt vers le format GPKG ou au choix, DXF.

GML au standard Star-dt, vers le format GPKG ou au choix, DXF

- **Un outil Calcul de potentiel solaire (extension QGIS)**

Création d'un plugin QGIS* (*logiciel SIG libre) qui automatise la récupération d'information de potentiel solaire depuis l'API <https://pvgis.com> développé par le Centre de Recherche Européen, PVGIS.

Un montant de 20k€ a été également inscrit pour former les agents membres du GIP à PostGIS (base de données spatiales)

En recettes, **47k€ ont été inscrit suite au recalcul des frais de gestion appliqués aux exploitants de réseaux** pour le maintien du projet PCRS.

Cf. TABLEAU 2 : GIP CRAIG BR1 2025 Compte de résultat prévisionnel et état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés en annexe.

Décision proposée

Valider le budget rectificatif 2025 (DM1) tel que présenté dans le présent rapport et ses annexes

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale

5. Partenariats PCRS

- **Convention de groupement pour la mise à jour du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)**

A l'instar de la convention établie avec le GIP Recia fin 2024 pour l'acquisition de données PCRS, il est proposé de signer un partenariat pour la mise en œuvre d'un groupement de commande avec le GIP Recia, l'OpenIG* (*équivalent du CRAIG sur l'Occitanie) et le Syndicat d'Energies de l'Yonne pour l'acquisition des données de mises à jour du PCRS.

Cf. Convention annexée au présent rapport.

Décisions proposées

Autoriser la présidente du GIP à signer la convention de groupement de commandes annexée aux documents de l'AG

Autoriser le directeur du GIP à lancer le marché et la présidente du GIP à signer la notification du marché

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale

- **Convention de partenariat Alpes Isère Habitat – pour l’acquisition d’orthophotographie de 3 cm sur l’Isère**

L’objectif principal du partenariat est de mutualiser les coûts de production d’une orthophotographie de haute résolution (3 cm de pixel) couvrant le patrimoine de bâtiments d’Alpes Isère Habitat.

Cf. Convention annexée au présent rapport.

Décision proposée

Autoriser la Présidente a signer la convention annexée relative à ce partenariat avec Alpes Isère Habitat

La proposition mise aux voix est adoptée à l’unanimité par l’Assemblée Générale

- **Avenant convention PCRS Loire (entrée de GRDF)**

Cet avenant intègre GRDF au partenariat pour le fond de plan PCRS dans la Loire, avec une contribution annuelle de 23 000 € pour l’accès et l’usage des données.

Cf. Avenant annexé au présent rapport.

Décision proposée

Valider l’avenant relatif à l’intégration de GRDF au partenariat PCRS sur la Loire et autoriser la Présidente a signer les documents afférents

La proposition mise aux voix est adoptée à l’unanimité par l’Assemblée Générale

6. Convention GeoOrchestra

Cette convention entre Rennes Métropole, l’Agglomération du Puy-en-Velay et le CRAIG vise à cofinancer et gérer l’évolution et la maintenance du visualiseur cartographique MapStore2-geOrchestra, avec un budget estimé sur 4 ans à 160 000 €, réparti entre les partenaires (Rennes Métropole (80 000 €), le CRAIG (40 000 €), et l’Agglomération du Puy-en-Velay (40 000)) pour améliorer notamment la consultation des données sur internet.

Cf. Convention annexée au présent rapport.

Décision proposée

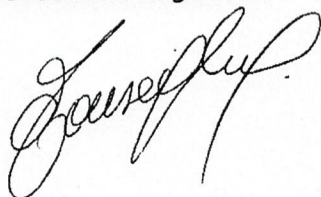
Autoriser la Présidente à signer la convention de maintenance relative à la plateforme de services du CRAIG

La proposition mise aux voix est adoptée à l’unanimité par l’Assemblée Générale

Le 3 avril 2025

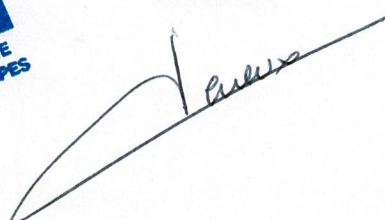
La Présidente

Aline MOUSEGHIAN
Conseillère Régionale



Le secrétaire de séance

Frédéric DENEUX
Directeur

Annexes

- COMPTE FINANCIER 2024 DU GIP CRAIG ANNEXE COMPTABLE
- Tableau 1 : CRAIG Compte Financier 2024 -budget Exécuté - Présentation des emplois
- Tableau 2 : GIP CRAIG Compte Financier 2024 - Compte de résultat et état de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés
- Convention de groupement pour la mise à jour du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)
- Convention de partenariat Alpes Isère Habitat – pour l'acquisition d'orthophotographie de 3 cm sur l'Isère
- Avenant convention PCRS Loire (entrée de GRDF)